

**MAIRIE
DE LA JAILLE-YVON**

CANTON DU LION D'ANGERS
ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers
en exercice : 10
Présents : 10
Votants : 10

L'an deux mil deux
Le 24 du mois de janvier à 20 heures 30
Le Conseil Municipal de la Commune de La Jaille-Yvon, dûment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur Henry de MESSEY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 janvier 2002

Présents : Mmes et Mrs Henry de MESSEY, Michèle AUGUIÉ,
Thierry SAINT-ANDRÉ, Philippe ROBIGNAULT, Hélène
DELESTRE, Bernard FLOURIOT, Maryline BOIVIN, Michel
BRETIN, Michel BERTIN, Philippe LE GUYADER.

Secrétaire de séance : Mr Bernard FLOURIOT

**OBJET: Dénomination des
routes et chemins des
" Des Vallées.**

Considérant qu'il y a lieu de dénommer les routes et chemins
desservant " Les Vallées" sur la commune de La Jaille-Yvon, le
Conseil Municipal DECIDE

les dénominations suivantes:

Route de La Mayenne:

la V.C 14 du carrefour du Plessis jusqu'au pont traversant
la route devant le camping (V.C. 3)

Route du Moulin:

- le chemin qui mène au moulin (halage du camping vers
le moulin)

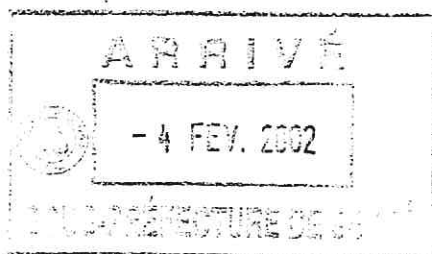
Chemin de la Basse Vallée:

- au départ de la V.C 14 (en face de la croix) jusqu'au
carrefour du Château de Loncheray (V.C.4)

Chemin de La Haute Vallée:

- Au départ de la croix (sur la V.C 14) à la rue du Lavoir.
(V.C.3)

de faire l'acquisition des plaques nécessaires pour la
dénomination des voies ci-dessus nommées.



**Publié ou notifié
Le 29 janvier 2002**

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture le

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Maire,

